

JUIN 2021

Rapport de la mairesse sur les faits saillants 2020

PRÉSENTÉ PAR

Odile Comeau, mairesse

**Au nom de mes collègues du conseil municipal,
de l'équipe à l'administration et aux travaux
publics, j'ai le plaisir de présenter le Rapport de
la mairesse sur les faits saillants 2020 de la
municipalité de Saint-Irénée.**

Photo: Ferme du Ruisseau-Jureux

Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par le gouvernement du Québec et les décrets successifs ont prolongé les mesures puisque la pandémie de la Covid-19 n'est pas encore sous contrôle au moment d'écrire ce rapport en mai 2021. L'équipe des employés s'est affairée à maintenir les services aux citoyens et le conseil municipal a poursuivi les travaux menant à la réalisation des projets et des investissements.

Le budget pour l'année 2020 était de 1 703 649 \$. Les résultats de fin d'année, compilés au rapport de l'auditeur indépendant Benoit Côté, révèlent un surplus d'opérations de 109 883 \$ provenant de l'augmentation des revenus des droits de mutation et des contributions gouvernementales non attendues.

L'ORGANISATION EN 2020

Le conseil municipal s'est réuni en session de travail à treize reprises au cours de l'année, douze séances ordinaires et cinq séances extraordinaires. À compter du 13 mars 2020 alors qu'était décrété l'état d'urgence sanitaire, la plupart des séances ont été tenues à huis clos en visioconférence.

Des comités et équipes de projets composés d'élus municipaux, de citoyens et d'employés ont contribué à la planification et à la réalisation de projets et activités malgré les difficultés occasionnées par les mesures sanitaires. Des bénévoles ont donné leur temps, leur ingéniosité, leur savoir-faire pour que notre milieu de vie soit agréable pour nous tous et nos visiteurs. Ce rapport annuel est l'occasion de les remercier tous.

Le Conseil municipal est formé des membres suivants:

Mme Odile Comeau	Mairesse	
M. Patrice Gauthier	Siège n°1	Mme Janet Casey Siège n°4
M. Yoland Gauthier	Siège n°2	M. Sylvain Duquet Siège n°5 Maire Suppléant
M. Michel Gauthier	Siège n°3	Mme Émilie Audet Siège n°6

À titre de mairesse, je siège au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est, à son Comité de gouvernance, au Comité Internet haute vitesse et je préside le Comité Sécurité publique. Élué préfet en juillet 2020, plusieurs responsabilités se sont ajoutées. M. Sylvain Duquet, maire suppléant, représente la municipalité au Conseil des maires de la MRC depuis août 2020.

La rémunération mensuelle des élus en 2020 est la suivante :

Rémunération par mois	Mairesse (préfet)	Maire suppléant	Conseillers
Rémunération (2/3) et allocation (1/3) de la municipalité (par mois)	1 300 \$	-	433 \$
Rémunération et allocation de la MRC (Janvier à juin)	1 077 \$	-	n/a
Rémunération et allocation de la MRC (Juillet à décembre)	3 232 \$	1077 \$	n/a

L'équipe des employés municipaux est formée de Marie-Claude Lavoie directrice générale et secrétaire-trésorière, Marie-Eve Simard secrétaire-trésorière adjointe et manœuvre à l'eau potable, Patrice Girard contremaître aux Travaux publics et opérateur en eau potable. Plusieurs personnes se joignent à eux en contribuant, soit pour quelques heures par mois, soit pour plusieurs mois dans l'année. Il s'agit de Jacques Guilbert chargé de projets, Jacques Morin manœuvre à l'eau potable, Mario Girard et Steve Desbiens, aux Travaux publics, de Nadine Bélanger à l'urbanisme, le directeur du service incendie Pierre Boudreault, de deux lieutenants et de quatorze pompiers volontaires, de Serge Bouchard à la coordination des mesures d'urgence, de Valérie Gagné à l'entretien ménager ainsi que David Nadeau au local d'entraînement.

LES RÉALISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ EN 2020

LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Les projets découlant du plan d'action ont progressé en 2020 malgré les difficultés occasionnées par la crise sanitaire et les mesures de confinement qui ont limité les réunions des équipes de projets, soit :

- Aménagement du littoral (plage, jetée, chemin des Bains);
- Sentier pédestre reliant la plage et le cœur du village;
- Communication avec les citoyens;
- Activités visant à prolonger le dynamisme de la période estivale;
- Technologie de l'information.

La vision de ce que pourrait devenir le Littoral et les projets qui en découleront a été présentée au Conseil municipal à l'automne de même qu'aux partenaires tels le ministère des Transports (MTQ), le Réseau de chemin de fer de Charlevoix, le Domaine Forget. La présentation aux citoyens a été faite le 8 février 2021, en webinaire.

Les grandes lignes de ce plan sont :

- Marquer les entrées du secteur littoral sur le chemin des Bains ;
- Améliorer l'accessibilité de la promenade pour les résidents et les visiteurs;
- Sécuriser les circulations piétonne et véhiculaire ;
- Animer la promenade et diversifier les activités ;
- Révéler et mettre en valeur l'histoire du site et son environnement ;
- Harmoniser la signature d'ensemble du mobilier et la signalisation.

L'acquisition d'un terrain en bordure de la rivière Jean-Noël, à l'est du pont, permet d'envisager l'aménagement d'un sentier pour circuler vers la place de l'église. Des discussions sont en cours avec des propriétaires pour finaliser le parcours et les aménagements.

La collaboration entre les municipalités de Saint-Irénée et Les Éboulements et le Comité touristique s'est poursuivie et un plan d'action triennal a été approuvé.

Le comité *Technologie de l'information* a intensifié sa collaboration avec la MRC afin de faire connaître les besoins et caractéristiques du territoire aux fournisseurs de services internet afin qu'ils se qualifient aux programmes d'aide financière des gouvernements fédéral et provincial pour le déploiement de la fibre optique sur notre territoire. Des annonces sont attendues incessamment.

LA SÉCURITÉ

L'année 2020 a été celle de l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risque révisé de la MRC dont la municipalité est partie prenante. Cent onze visites de prévention de risques (faibles et moyens) ont été réalisées en 2020 sur le territoire de la municipalité qui respectait ainsi ses objectifs et engagements.

La brigade des pompiers a été sollicitée lors de 23 appels dont 12 ont été annulés pour de fausses alarmes. On fait de nouveau appel à la collaboration de la population pour améliorer la gestion des systèmes d'alarme.

Un montant de 117 801 \$ a été versé à la Sûreté du Québec qui assure les services de sécurité publique sur notre territoire. Les priorités de la municipalité sont d'accroître la présence policière afin de protéger les traverses piétonnières, contrer les excès de vitesse et les dépassements illégaux. La municipalité communique régulièrement avec le policier parrain et le chef de poste afin qu'ils soient bien informés et réalisent avec efficacité les interventions sur notre territoire.

Durant la période estivale, des balises de signalisation sont installées sur le chemin des Bains ce qui contribue à diminuer la vitesse dans ce secteur. Grâce à la collaboration de la ville de La Malbaie, des cadets de la Sûreté du Québec ont circulé aux abords de la plage et de la jetée au cours de l'été pour sensibiliser la population aux mesures de sécurité.

Encore cette année, un événement de pluie abondante, le 26 décembre, a rappelé l'utilité que tous les intervenants de la municipalité, avec la collaboration des intervenants du ministère de la Sécurité publique, soient bien préparés à intervenir en cas d'urgence. L'usine de filtration a été arrêtée durant 32 heures vu le fort débit et la présence inhabituelle de sédiments à la prise d'eau. Des réparations ont été effectuées par l'équipe des travaux publics et une inspection des installations a été réalisée afin que la situation ne se reproduise plus.

Une aide financière de l'Agence municipale 9-1-1 a permis l'acquisition d'un système d'alerte automatisé pour communiquer efficacement et rapidement avec les citoyens. Inscrivez-vous !

LES TRANSPORTS

Maintenant que le MTQ a reconnu le besoin d'effectuer les travaux sur la rue Principale (route 362) au cœur du village, l'équipe de la direction régionale du ministère doit présenter la solution au Comité responsable de l'approbation avant de procéder ensuite à la conception, l'avant-projet et les plans et devis. Du côté de la municipalité, nous avons demandé que les estimations tiennent compte du remplacement du réseau d'aqueduc et égout, la mise en place d'un accès piétonnier de 1,2 mètre avec délimitation par lignage et poteaux amovibles saisonniers. Des mesures d'atténuation pour les inconvénients qui seront causés pendant les travaux, prévus en 2024 ou 2025, doivent être anticipées.

Un projet palliatif d'une durée de deux semaines en juin 2021 sera réalisé par le MTQ pour rendre la chaussée sécuritaire.

La réalisation des plans et devis pour la réfection du rang Saint-Pierre a permis d'obtenir du ministère des Transports (MTQ) une contribution financière pour défrayer 75% des travaux d'asphaltage sur un tronçon de 1,6 km à partir du carrefour giratoire. Ces travaux seront réalisés en 2021.

À la demande de l'Association du Hameau-du-Cap-Blanc, nous procédons à l'analyse détaillée des rapports d'ingénierie pour identifier avec soin les conditions nécessaires à la municipalisation du chemin.

L'HYGIÈNE DU MILIEU

Le rapport annuel de l'usage de l'eau potable a été présenté et approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en octobre 2020. Pour nous conformer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, nous suivons certains indicateurs, dont la consommation résidentielle qui était, en 2019, de 359 litres par personne par jour (l'objectif est de 220). Une inspection annuelle des fuites est réalisée et la performance du réseau est très satisfaisante.

Une étude de vulnérabilité de la source d'eau potable sera complétée en 2021 grâce à la contribution financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

En octobre 2019, le règlement concernant l'utilisation de l'eau potable a été modifié afin de mieux encadrer les activités d'arrosage. La municipalité continue de sensibiliser les usagers à l'importance de préserver la ressource.

Une étude des charges a permis de valider la capacité du système de traitement des eaux usées que la municipalité doit acquérir et installer pour se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement. Le document d'appel d'offres a été réalisé pour solliciter les entreprises susceptibles de faire les plans et devis détaillés en 2021.

L'URBANISME

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a tenu neuf séances (en visioconférence depuis mars 2020), a examiné 37 demandes de permis soumises au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et a recommandé au conseil municipal d'accepter 33 de ces demandes.

L'inspectrice municipale a délivré 61 permis soit :

- 56 permis de rénovation, installation septique, changement d'usage, abattage d'arbres, addition d'un bâtiment, agrandissement, lotissement et captage des eaux, clôtures et haies, démolition, piscine, transformation;
- 5 permis de construction pour un bâtiment principal.

LES LOISIRS ET LA CULTURE

Les activités ont été perturbées étant donné les règles sanitaires mises en application pour contrer la pandémie COVID-19. La municipalité a soutenu les organismes afin qu'ils puissent maintenir un certain niveau d'activités et être en mesure de reprendre les activités normales par la suite.

La Bibliothèque Adolphe-Basile-Routhier a reçu 3 300 \$ de la municipalité qui a aussi versé 4 160 \$ au Réseau-Biblio de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches dont elle est membre. Une équipe de bénévoles, dont Madame Hélène Simard est la responsable, offre le service gratuitement aux 127 abonnés.

La municipalité a renouvelé son appui à plusieurs organisations, dont le Domaine Forget qui a bénéficié d'une contribution de 8 375 \$.

Pour célébrer la Fête nationale, à l'instar du pique-nique sur la Jetée qui reviendra en 2022, le comité de La Magie Bleue a organisé un défilé, au son de nos chansons, sur tout le territoire de la municipalité avec à sa tête le camion incendie et les voitures pavoisées des membres du comité à sa suite.

Une dizaine d'autres organismes bénéficient aussi de l'appui de la municipalité pour la tenue d'activités, en voici quelques-uns : le cercle des Fermières, le Comité de bassin versant de la rivière-Jean-Noël, le club Bonne entente, la Paroisse Saint-Laurent de Charlevoix, le service de garde et l'Organisation des parents de l'école Notre-Dame-de-Lorette.

La contribution de la municipalité a été de 5 000 \$ au Train de Charlevoix.

Pour une sixième année, la municipalité a distribué seize paniers cadeaux aux propriétaires qui choisissent Saint-Irénée comme lieu de résidence permanent. Toutes les entreprises et tous les organismes de la municipalité contribuent généreusement à garnir les paniers et à faire connaître les produits et services disponibles chez nous.

LA FAMILLE ET LES AÎNÉS

En partenariat avec le Camp Le Manoir, les familles ont bénéficié d'un remboursement de 5 \$/jour/enfant fréquentant le camp de jour. De plus, le programme d'appui financier aux activités de loisirs s'est poursuivi. Un montant total de 3 475 \$ a été octroyé à quinze familles.

Le bilan des avancées de la politique Municipalité amie des aînés (MADA) et un Plan d'action 2020 – 2030 dans un esprit de continuité a été élaboré et adopté (en janvier 2021). En collaboration avec l'Association bénévole de Charlevoix, le comité a consolidé le service de Popote roulante apprécié par une vingtaine de personnes, les mardi et jeudi midi. La contribution de la municipalité à cette activité est de 1 190 \$.

LES IMMEUBLES

Des travaux de rafraîchissement ont été complétés au 350, rue Principale et le bureau municipal y est installé depuis le 23 mars 2020. L'accès universel qu'offre ce bâtiment est l'un des avantages qui a justifié la décision du conseil d'investir dans cet édifice.

En 2020, le conseil a entrepris un projet de gestion des actifs afin d'être outillé pour gérer les investissements futurs en fonction des besoins et de la capacité de payer des contribuables. Une contribution de 50 000 \$ a été obtenue de l'Union canadienne des municipalités (UMQ) pour l'aide professionnelle dont bénéficie la municipalité pour ce dossier. Le travail n'est pas terminé, mais le conseil a pris connaissance du rapport d'audits des bâtiments municipaux. À court terme, les travaux recommandés peuvent être réalisés par le service des travaux publics et sont planifiés au budget. À moyen terme, les signes de désuétude et les problèmes variés identifiés à l'édifice municipal du 475, rue Principale nécessiteront l'attention du Conseil au cours des prochaines années.

LA COMMUNICATION AVEC LES CITOYENS

Voici en résumé les activités qui ont été faites pour vous tenir informés au cours de l'année 2020 :

Facebook : 139 publications qui ont cumulé près de 2 000 vues. Plus de 1 000 personnes sont abonnées à la page Facebook de la municipalité.

Site Internet de la municipalité : 53 116 pages ont été vues par 17 931 utilisateurs.

Info municipale : 6 parutions ont été distribuées par la poste. Le journal municipal est disponible sur le site internet.

Procès-verbaux des séances du conseil : Ils sont déposés sur le site Web dès qu'ils sont approuvés. Un résumé est rendu disponible sur le site Internet quelques jours après la séance quand le public n'est pas admis par respect des règles sanitaires.

Communiqués : Des dizaines de communiqués ont été transmis aux médias et à la population via la poste, le site Web et la page Facebook de la municipalité.

En conclusion de ce rapport pour l'année 2020, je rappelle que le calendrier de réalisation des projets d'infrastructures est conditionnel à l'obtention de la contribution financière des ministères, Transport et Affaires municipales principalement. La municipalité est en compétition avec les projets des autres municipalités pour l'obtention du financement demandé, c'est pourquoi il importe que la préparation des projets soit faite avec rigueur, que nos projets correspondent aux besoins et à la capacité de payer des contribuables.

La municipalité de Saint-Irénée assume une vaste étendue de responsabilités. Les connaissances, les compétences, le savoir-faire et la bienveillance de tous les citoyens sont déterminants de la qualité actuelle et future de notre milieu de vie.

Odile Comeau
Mairesse
juin 2021



INSCRIVEZ-VOUS !



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

www.saintirenee.ca

418 620-5015

par
CITAM

Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir des alertes et notifications !

2 façons de vous inscrire:

1. En utilisant le formulaire sur notre site Internet
www.saintirenee.ca
2. En communiquant par téléphone: **418 620-5015 + 0**

TYPES D'ALERTES

SÉCURITÉ PUBLIQUE

(avis d'ébullition, pannes électriques, etc.)

TRAVAUX PUBLICS

(fermeture de route, bris d'aqueduc, etc.)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

(ordures, règlements, etc.)